

Avant propos

Propos de candidats à des examens et à des concours :

- « À l'oral, on déballe tout d'un coup, tellement on est pressé d'en finir. Au bout de cinq minutes on n'a plus rien à dire et on s'en va.
- Je perds tous mes moyens. Je tremble, je suis pressée, j'oublie tout ; une fois l'oral terminé, tout me revient...
- C'est difficile de ne pas " réciter " son discours de présentation de soi.
- J'ai été reçu dans les premiers à plusieurs écrits de concours, dont celui de Normale Sup. Malheureusement, je n'obtiens d'excellentes notes qu'à l'écrit...
- On te pousse à mort. Jusqu'au bout. Pour savoir ce que tu vaux.
- À un oral de concours, mon jury se composait de quatre personnes, dont une personne obèse. Sujet: "L'obésité dans les pays occidentaux." Déstabilisant pour commencer l'exposé. Non ? »

Stress, communication, déstabilisation...

Tous les membres de jurys vous répondront : préparation

Ce livre peut constituer pour vous un véritable guide de préparation aux entretiens. Plutôt que d'énoncer une liste de conseils, j'ai choisi de vous présenter de nombreuses expériences vécues tant par des candidats que par des membres de jurys, lors d'examens et de concours. Ces situations sont suivies de commentaires puis d'une rubrique « Pour réussir » ou « Comment réagir ? »

Les témoignages rapportés pourront tout d'abord constituer pour vous des sujets de réflexion. Ensuite, chaque lecteur pourra se référer plus précisément aux éléments qui correspondent à sa situation personnelle. Vous pourrez choisir parmi les propositions figurant dans la rubrique « Votre programme de préparation » celles que vous retiendrez.

Vous ne trouverez donc pas de recettes, ni même de méthode à proprement parler. En revanche, vous disposerez de tous les outils nécessaires pour élaborer **votre programme de préparation personnalisé**, respectant vos aspirations et votre personnalité. Vous pourrez ainsi tenir compte de vos acquis et de votre expérience antérieure, pour remédier en fonction de vos besoins propres, à vos points faibles et vos éventuelles difficultés à vous exprimer dans certains contextes.

Je me suis référé aux quelque 2000 entretiens de différents types que j'ai fait passer professionnellement, notamment en tant que membre ou président de jurys. J'ai également adressé des questionnaires à des candidats et à des membres de jurys. Ils les ont renseignés de façon anonyme. J'ai aussi conduit de nombreuses interviews pour saisir en direct les réactions, commentaires et demandes, tant de candidats que de jurys. J'en ai dégagé les qualités manifestées par ceux qui réussissent et les défauts qui ne pardonnent pas, ainsi que les attentes des examinateurs, sans omettre de mentionner les insuffisances et les travers de nombre d'entre eux. Oui, d'eux aussi...

Cet ouvrage comprend cinq parties.

Dans la 1^{re} partie, je fais un point sur les concours et les examens et j'apporte des précisions sur la scolarité, l'université, les classes préparatoires aux grandes écoles et l'accès aux postes de la Fonction publique.

Ensuite, en vue de préparer votre réussite, j'aborde tout d'abord ce qu'il convient de faire avant les entretiens. C'est-à-dire vous préparer. J'indique dans la 2^e partie les différentes composantes que doit revêtir une préparation.

Puis, je vais à la rencontre des candidats **pendant** les entretiens. J'évoque leur stress, les conditions de leurs échecs et de leurs réussites. C'est le contenu de la 3^e partie.

Toujours **pendant** l'entretien, je présente les jurys, leurs procédés, leurs attentes, leurs comportements, qu'il s'agisse de concours ou d'examen. C'est la 4^e partie, à la fin de laquelle j'indique les critères qu'ils appliquent.

Enfin, **après** l'entretien, j'aborde comment il convient de réagir en fonction du résultat. Ce sera la 5^e partie.

Mais avant de commencer votre lecture, examinons **pourquoi il ne faut pas avoir peur des recruteurs et des évaluateurs**.

« C'est vrai, me dit-on souvent, mais, comment ne pas perdre ses moyens face à une personne qui dispose d'un réel pouvoir sur vous : vous évaluer, vous noter, vous recruter, vous admettre dans son école ? »

En dédramatisant.

Tout d'abord, il sera réconfortant pour vous de bien considérer que tout membre d'un jury, est un quidam. Un être humain d'une nature identique à la vôtre. Pour dédramatiser, il faut se rappeler que ce n'est qu'un homme ou une femme qui a son histoire, ses besoins, ses problèmes, ses rages de dents, ses scènes de ménage... Que sa constitution physique est extrêmement proche de la vôtre.

Ensuite, il convient de préciser ce qu'ils attendent de vous.

Quel que soit le type d'entretien que vous allez passer, ils veulent recueillir des informations qui vont leur permettre de décider, à partir de critères qu'ils doivent avoir déterminés, si l'entretien se soldera par une réussite ou par un échec. Pour prendre cette décision, ils vont s'entretenir avec vous.

Dans le cas d'un examen, ils vont principalement vérifier votre degré de possession des connaissances portant sur un programme scolaire ou universitaire. Dans un concours, c'est à la personne qu'ils s'adressent. À ses compétences et à ses potentialités. Ils veulent déterminer dans quelle mesure vous êtes susceptible de vous intégrer ou d'évoluer dans leur établissement de formation, puis dans votre future carrière. Il est donc tout à fait primordial que vous compreniez que vous devez communiquer avec eux, puisqu'à partir d'une attitude de neutralité en général plutôt bienveillante, ils vont prendre leur décision en fonction de vos réponses et de vos réactions. Pour cela, ils doivent vous connaître, cerner votre personnalité. Il convient de vous préparer à répondre à cette demande. Ils attendent que vous répondiez le plus simplement et le plus précisément possible aux questions qu'ils vont vous poser. Aussi, de nombreux passages de ce livre seront-ils consacrés à l'analyse de situations de communication, en évoquant leurs différentes composantes : verbales, comportementales, corporelles, expression de la personnalité, présentation des connaissances et compétences possédées. Leur importance respective dépend du type et du niveau de l'entretien.

Enfin, en situation de concours, ils prennent des risques. S'il est vrai que le candidat a une demande : être reçu, ses interlocuteurs ont aussi une demande : admettre les candidats correspondant le mieux à leurs attentes et à leurs besoins, en fonction de leur établissement. Et eux non plus ne doivent pas com-

mettre d'erreur. Il peut leur être très préjudiciable d'être passé à côté du « bon candidat » ou pire d'en avoir admis un « mauvais » qu'ils devront subir et gérer.

Quand vous êtes plusieurs en concurrence, il faut être le meilleur lors de la phase décisive : l'entretien. Pour cela, il est nécessaire que vous ayez pleinement confiance en vous ; le meilleur moyen étant de vous préparer. Ainsi, vous pourrez convaincre en affirmant votre personnalité. Ce livre vous y aidera.

Cependant ne tombez pas dans l'excès inverse, en faisant partie de ces candidats trop sûrs d'eux-mêmes. Vous rencontrerez l'un d'eux qui n'hésita pas à donner des conseils de lecture à un membre de son jury pour qu'il revoie ses connaissances.

Partie 1

CONCOURS ET EXAMENS

Introduction

Dans cette première partie, vous découvrirez des informations essentielles pour comprendre le contexte dans lequel se déroulent les concours et les examens.

Je rappellerai tout d'abord les caractéristiques de différents types d'oraux, selon qu'il s'agit d'un examen, d'un concours et de la soutenance d'un mémoire ou d'un dossier. Ensuite, j'aborderai les situations d'examen. Selon qu'il s'agit de l'enseignement professionnel, général ou technologique, la préparation, la nature et les conditions de passation des épreuves diffèrent notablement. Qu'en est-il à l'université, au niveau de la licence et du master ? Je vous fournirai ensuite quelques points de repère concernant les grandes écoles et les conditions dans lesquelles on peut se préparer à leurs concours d'entrée. Que penser des classes préparatoires aux grandes écoles, « les prépas » ? Enfin, si vous êtes intéressé par un emploi dans la Fonction publique, je ferai le point sur les concours permettant d'intégrer l'une des catégories de fonctionnaires.

Chapitre 1

Les types d'entretien

L'oral d'examen

Parmi différentes acceptions, je retiendrai dans cet ouvrage la définition de l'examen que donne Legendre, dans le *Dictionnaire actuel de l'éducation* : « Épreuve ou série d'épreuves que l'on fait subir à un candidat dans le but d'évaluer ses apprentissages, en vue de la sanction des études ».

Il s'agit donc d'un contrôle d'acquisition de connaissances et de compétences portant sur un programme défini avec précision, bien connu du candidat qui doit en avoir assimilé les contenus. La réussite à un examen suppose que l'on obtienne une note minimale, généralement la moyenne, soit 10 sur 20. Le nombre ou le pourcentage de reçus n'est pas défini. Il peut être très important (87,9 % d'admis au bac en juin 2017, source : Ministère de l'Éducation Nationale).

L'oral de concours

Le concours place les candidats dans une situation totalement différente. Il « vise la sélection d'un nombre déterminé de candidats » (ibid). La réussite ne dépend plus du seul candidat mais aussi des autres, avec lesquels il entre en concurrence. Il s'agit d'être le meilleur ou parmi les quelques-uns qui

seront sélectionnés, en fonction d'un nombre de places défini à l'avance. Un classement est établi à l'issue des entretiens, avec éventuellement une liste d'attente. De ce fait, il ne s'agit plus d'obtenir la moyenne mais la meilleure note ou le meilleur classement possible. Dans un oral de ce type, pour lequel le programme est loin d'être toujours défini avec précision, la personnalité et les potentialités du candidat sont évaluées. Lorsque plusieurs jurys participent à ce type d'entretien, l'harmonisation des notes est un problème que l'on ne saurait nier. Des exemples en seront donnés dans la dernière partie de ce livre.

La soutenance de mémoire ou de dossier

Un mémoire (ou un dossier) est un écrit portant sur un sujet que généralement le candidat a choisi. Il renvoie à un travail de présentation de données ou de recherche de connaissances et d'acquisition de méthodologie, afin d'organiser une réflexion personnelle. La soutenance d'un mémoire s'effectue en deux temps. Lors de la première partie, le candidat présente son travail et le cheminement de sa réflexion. On attend qu'il ne se contente pas d'une simple reprise de ce qu'il a écrit mais qu'il dépasse son propos, prenne du recul et ouvre des perspectives. Lors de la seconde partie, le candidat s'entretient avec les membres du jury qui vont évaluer la réelle acquisition de connaissances, la qualité de la réflexion et la capacité à argumenter. Ensuite, des questions pourront s'ouvrir à des domaines connexes au sujet traité.

Quel que soit le type d'entretien, il faudra aussi garder à l'esprit que contrairement à une idée très répandue, l'expression est très loin d'être uniquement verbale, voire principalement verbale. Les attitudes corporelles, les mimiques, les sourires constituent également une forte traduction de la personnalité. Ainsi que le note Charline Licette, dans *Maîtriser la parole en public*, « les mêmes mots seront compris différemment selon le ton, la gestuelle de l'interlocuteur ».

Dans certaines épreuves, la dimension comportementale peut même s'avérer prépondérante, notamment en situation de concours.

Chapitre 2

L'oral aux examens

Il ne s'agit pas de répertorier l'ensemble des épreuves orales que passent les élèves et les étudiants lors des examens, mais de dégager quelques tendances concernant la nature des oraux, leur préparation, leurs conditions de passation et leur importance respective. Une comparaison pourra être ensuite effectuée en abordant les mêmes points pour les concours.

Il convient de distinguer les examens passés au cours de la scolarité secondaire, tant dans l'enseignement général, que dans l'enseignement technologique ou dans l'enseignement professionnel, de ceux passés dans l'enseignement supérieur.

Dans l'enseignement professionnel

Depuis 2009, les contrats de plans régionaux des formations professionnelles sont ratifiés dans une démarche contractuelle par les préfets, les recteurs et les présidents de région. À partir de l'analyse des besoins, ces contrats constituent un outil de pilotage de la formation professionnelle. Ils traduisent la volonté partagée de l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle de mieux adapter la programmation des actions et des moyens. Ils concernent les lycées professionnels et polyvalents, les centres de formation d'apprentis (CFA) et la formation continue pour adultes, pour les demandeurs d'emploi et les personnes en reconversion, ainsi que les formations professionnalisantes dans

le secteur sanitaire et social. L'ancrage régional de la formation conduit à une mise en relation plus étroite avec les entreprises, facilitant l'accès à un langage commun que les élèves peuvent ainsi s'approprier.

La préparation

Pour ceux qui partent vers la vie active, certains établissements dispensent une formation spécifique pour la préparation à un entretien. Ils apprennent comment se présenter, se comporter selon les exigences d'un poste et s'adresser à un chef d'entreprise. Les échecs sont principalement dus à des inadéquations avec le savoir-être requis.

À tous niveaux, l'accompagnement et l'aide des professeurs sont jugés précieux pour optimiser les chances des candidats, notamment lors de la présentation de Travaux Pratiques.

Les épreuves

Pour les élèves passant un CAP ou un BEP, les oraux se déroulent au cours de la formation. Une partie importante des bac pro (près de 80 spécialités) se passe maintenant en contrôles en cours de formation (CCF). L'oral intervient lors des stages en entreprise, pour présenter les rapports de stage et un objet technique ou une étude réalisée dans le cadre d'un projet. De façon générale, les élèves sont d'accord pour estimer que les membres de jurys ont un rôle facilitateur, et ce du CAP au bac pro.

Dans l'enseignement général et technologique

La préparation

Selon les filières, la présence et le degré de préparation sont très variables. En général, il n'existe pas de préparation spécifique aux épreuves orales. « C'est par la participation en classe » m'a-t-on souvent répondu. Mais pour quel temps annuel de parole selon le style pédagogique du professeur et l'effectif de la classe ? Et quid des oubliés qui, manifestement, ne prennent pas la parole pendant les cours ?

Si vous n'avez pas choisi une section littéraire, vous ne bénéficierez au mieux que d'un oral blanc. Ce cas de figure n'est d'ailleurs pas exclu pour les littéraires, même si les professeurs avancent une forme d'individualisation les concernant. En conséquence, je conseille aux élèves de ne pas hésiter à inter-

venir pendant les cours, pour apprendre à formuler des questions, en effectuant des demandes précises.

Les épreuves

Dans l'enseignement technologique

À l'issue de la classe de première, les élèves passent une ou deux épreuves orales obligatoires : en français et éventuellement dans une autre discipline. Pour le bac, ils ont des épreuves obligatoires en langues et facultatives dans des options différentes selon les séries.

Dans l'enseignement général

À l'issue de la classe de première, les élèves passent à l'oral l'épreuve de français ainsi que celle des travaux personnels encadrés. Pour le bac, ils passent des épreuves orales obligatoires en langues et des épreuves facultatives diversifiées en art, langues orientales, informatique, mathématiques, écologie... (chaque année des modifications sont susceptibles d'intervenir).

Les épreuves de rattrapage se passent toutes à l'oral.

Lors des épreuves orales les jurys, conscients du stress de l'épreuve, ont souvent, eux aussi, un rôle facilitateur envers les candidats qui rencontrent des difficultés.

Ce qu'ils m'ont confié concernant les oraux d'examen

Le point de vue des élèves

- À des degrés certes divers, ils ressentent une forte appréhension des situations d'oral et ils s'interrogent sur les critères des examinateurs. « C'est dur d'être confronté à un adulte. »
- « Je tremble, je suis pressée, j'oublie tout ; une fois l'oral terminé, tout me revient... »
- « À l'oral, on déballe tout d'un coup, tellement on est pressé d'en finir. Au bout de cinq minutes on n'a plus rien à dire et on s'en va. »

Tous déplorent de ne pas être assez préparés. Ils souhaiteraient une formation et non un seul oral blanc et encore pas toujours. Cela les embêterait, m'ont-ils dit, mais ils voudraient trouver la « **bonne méthode** » : « Comment expliquer ce qu'on sait ? »

Le point de vue des professeurs

Ils reconnaissent aux élèves une certaine aptitude à la communication, au contact, mais le registre de langue pose problème. Ils constatent un gros déficit en vocabulaire ; mal maîtrisé, même pour des termes courants. Ce qui renvoie au paradoxe d'une aptitude et d'une volonté à communiquer mais sans maîtriser les outils de base le permettant.

Dans l'enseignement supérieur

Dans l'enseignement technologique

Deux voies sont proposées dans l'enseignement technologique : passer un brevet de technicien supérieur (BTS), le plus souvent dans un lycée, ou un diplôme universitaire de technologie (DUT) dans un institut universitaire de technologie (IUT). Ce sont deux diplômes de l'enseignement supérieur qui se préparent en deux ans. Les BTS prévoient l'insertion professionnelle d'étudiants immédiatement opérationnels à l'issue des deux ans. Les DUT sont principalement orientés vers la poursuite d'études.

Pour obtenir le BTS, les étudiants passent un examen terminal comprenant plusieurs épreuves orales dont les coefficients sont élevés. Leurs matières varient selon les spécialisations mais comprennent pour tous une épreuve de culture générale et expression, ainsi que la soutenance d'un rapport de stage, affecté d'un fort coefficient.

Le style de cette présentation se rapproche de la communication dans le monde professionnel. Toutefois, après l'obtention du diplôme, la tendance à la poursuite d'études est en augmentation et dépasse 50 %, d'autant plus que le cursus universitaire européen (licence, master, doctorat) se déroule sur 3 ans au niveau licence. Un bac + 2 ne présente pas de reconnaissance particulière hors de France.

En liaison avec l'université, des mises à niveau sont prévues dans le cadre de partenariats pour intégrer un cursus universitaire de niveau bac + 3 à bac + 5, ou accéder à des concours d'entrée dans des écoles de commerce, de gestion ou d'ingénieurs.

Le DUT est délivré sur la base du contrôle continu. Une validation des connaissances est organisée à la fin de chaque semestre (30 crédits par semestre). Le DUT préparé en forte relation avec les entreprises est un diplôme très re-

cherché. Le caractère plus généraliste qu'en BTS de l'enseignement dispensé favorise la poursuite d'études (plus de 80 %).

Les filières technologiques accordent une place plus importante à l'oral que les filières de l'enseignement général. Au cours de la formation, on peut souvent relever l'existence de situations de prise de parole, dans lesquelles l'étudiant présente une thématique et fait valoir son point de vue en argumentant. Certains établissements assurent une préparation spécifique avec d'anciens professionnels dont certains interviennent dans le cadre d'associations. Dans une classe de BTS, d'anciens cadres et responsables ont fait passer des simulations d'entretien. Sur les trente élèves, quatre auraient été reçus. Ainsi, tous ont pris conscience qu'un oral se prépare. Ils ont ensuite suivi avec beaucoup d'intérêt et d'attention l'analyse de leurs prestations suivantes et les conseils apportés.

À l'université

L'autonomie des universités a renforcé la diversité des enseignements qui y sont dispensés. Elle a aussi favorisé un rapprochement avec le monde de l'entreprise, qui reste à amplifier en intégrant la recherche-développement. Nombre de cursus incluent des études dans des universités à l'étranger (programme Erasmus d'échanges universitaires européens). Les contenus enseignés sont théoriques, méthodologiques et appliqués. L'évaluation est effectuée sous la forme de partiels chaque semestre ou de contrôle continu. Elle inclut des travaux d'étude personnels, la rédaction de mémoires et de rapports de stage. Chaque année est divisée en deux semestres. Chaque semestre permet d'obtenir des crédits au nombre de 30. Pour obtenir la licence en 3 ans, 180 crédits sont nécessaires et il en faut 300 pour obtenir un master en 5 ans. Le nombre de crédits obtenus détermine la poursuite des études et l'obtention des diplômes.

En fonction des matières étudiées, la part de l'oral est très variable. De façon générale, là non plus, il n'existe pas de formation spécifique à l'oral. Dans les cours en amphithéâtre, la parole appartient au professeur et les étudiants ne prennent la parole (mesurée en durée) que dans les seuls travaux dirigés ou pratiques, ou lors de rendez-vous avec leur directeur de mémoire...

Dans la réussite aux examens, l'écrit occupe une place prépondérante

Qu'il s'agisse de licence (bac + 3) ou de master (bac + 5). La qualité de la restitution orale est peu ou pas prise en compte, à l'exception des matières littéraires. Jusqu'au bac, la mémorisation et la restitution de connaissances sont les principaux critères d'évaluation. Dans l'enseignement supérieur, le trai-

tement des connaissances et l'acquisition de méthodes de travail prennent une place croissante, mais ils sont beaucoup plus évalués à l'écrit. En revanche, la correction de la langue et les qualités de communication ne sont que peu valorisées. Les exigences sont bien sûr plus élevées lors du soutien d'une thèse, mais les connaissances académiques, la rigueur de la construction et la méthodologie de recherche mise en œuvre, sont beaucoup plus déterminantes que les qualités d'expression et de communication.

En revanche, aide non négligeable pour l'oral, dans de nombreux cas, les professeurs qui ont participé à la formation font partie des jurys, ainsi que j'en donnerai un exemple lors d'une soutenance de mémoire.

La préparation pour présenter ses travaux ou exposer ses connaissances à l'oral s'effectue donc pour ceux qui le désirent, en dehors du strict cursus universitaire, en solitaire, avec d'autres étudiants, plus rarement avec un professeur ou dans des cours privés.